

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31
 COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE
 Les abonnements se paient d'avance
 Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 ^e page (— d° —)	2 fr. 75
» 2 ^e page (— d° —)	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Est-ce pour se consoler et se reconforter réciproquement que les deux dictateurs viennent de se rencontrer à Venise ?

Hitler et Mussolini viennent de se rencontrer. Les deux augures n'ont pas dû rire en se regardant. On se demande ce qu'ont pu se dire ces dictateurs, sinon échanger, sur les deux pays qu'ils gouvernent, des condoléances à peine anticipées.

Hitler a tué le mark. Il ne lui reste qu'à l'enterrer. Le premier accès de la maladie, dont la devise allemande est en train de mourir, remonte à 1930, quand le premier flot hitlérien envahit le Reichstag. Son état donnait déjà de graves inquiétudes et les docteurs-essences financières étaient penchés en rond sur le lit du patient lorsqu'un second coup, irréparable, lui fut porté en 1933 : la dictature venait de s'installer !... Avec tout ce que comporte de folies, de dilapidations, de pillages et de déréglés ces gouvernements d'aventure.

Depuis lors, la valeur du mark n'a cessé de décroître. Aujourd'hui, la couverture en or des engagements de la Reichsbank est tombée à deux pour cent. Autant dire que les marks qui circulent ne sont que du papier, des « chiffons de papier ».

La presse suisse, qui voit les choses de près et qui craint la contagion du mal, observe avec beaucoup de soin l'évolution de l'état économique et politique chez son voisin. Et elle prévoit que l'Allemagne va être obligée de se rétracter à l'intérieur de ses frontières, de vivre sur elle-même, c'est-à-dire de se condamner à une portion encore réduite et d'abaisser encore les conditions d'existence, pourtant si précieuses, des particuliers. La Gazette de Lausanne écrit en conclusion d'un article sur ce sujet :

« En pleine paix, le Troisième Empire naziste aura une sorte d'économie de guerre avec la mentalité obsidionale chez les masses. Pour le régime — qui promet, dans chaque discours, une amélioration du niveau d'existence du peuple allemand — le problème se pose donc de gagner en six mois la bataille de la devise et des approvisionnements. »

Mais comment la gagnerait-elle cette bataille, et par quels moyens ? La dictature peut courber les hommes sous sa loi, mais devant la force des choses, c'est elle qui est forcée de se soumettre.

De cette vérité, un autre exemple fera foi. C'est celui de Mussolini... Ah ! je voudrais qu'on publiât *in extenso*, et que l'on répandît partout en France, le récent discours qu'a prononcé le Duce. Il n'y aurait rien de meilleur, je pense, pour guérir de leur folie les braves gens qui nous proposent la dictature comme remède à nos maux.

Ah ! c'est beau d'arborer des costumes flamboyants, de se planter sur la coiffure de hauts plumets qui frissonnent au vent, de se chausser de bottes magnifiques pour ressembler à Napoléon, au moins par les pieds ! C'est beau d'annoncer chaque jour des batailles nouvelles : la bataille de la lire, la bataille du blé, la bataille de la natalité !... Mais vient un jour où l'on est obligé de reconnaître publiquement que toutes ces batailles, on les a perdues, et qu'en installant superbement un Etat de grand luxe sur un pauvre pays, on l'a conduit à la ruine. Car c'est cela que contient le récent discours de Mussolini qui proclame simplement la faillite de toute la politique économique du fascisme.

Pour avoir voulu réglementer, régir, ordonner, proscrire, prescrire, défendre, pour avoir voulu tout soumettre à l'Etat, le dictateur est obligé de faire cet aveu effroyable qu'aujourd'hui « l'Etat italien porte la charge des trois-quarts de l'économie nationale, industrielle, agricole et commerciale ». Et de laisser entendre qu'il ploie sous le fardeau.

Nous ne pouvons tout citer, mais lisez seulement le passage suivant et tâchez de mesurer à quel degré de pessimisme l'orgueilleux dictateur a dû en venir pour prononcer les paroles suivantes :

« Je crois qu'il faut chasser de son cerveau l'idée que les temps de la prospérité puissent revenir : de la

« prospérité qui devient l'idéal de la vie, comme si les hommes n'avaient d'autre tâche que d'accumuler de l'argent... »

Voilà un reproche que les compatriotes de Mussolini ne risquent pas de mériter. La situation de l'Italie est pire aujourd'hui qu'il y a dix ans ! Et si le dictateur s'était proposé de l'appauvrir, évidemment il n'a pas mal réussi... Voici d'ailleurs comment il console les Italiens en achevant le développement dont nous donnons plus haut le début. Il continue :

« ...Nous allons probablement vers une humanité nivelée sur un plan plus bas. Il ne faut pas s'en alarmer. Cette nouvelle humanité pourra être très forte, capable d'ascétismes et d'héroïsmes que nous ne pouvons même pas imaginer en ce moment. »

Belles perspectives, n'est-ce pas ? Mais ce mépris des richesses et cet amour orgueilleux de la pauvreté que le Duce prêche aujourd'hui à son peuple, ce n'est tout de même pas ce qu'il lui avait promis aux époques, pas encore très lointaines, où il prophétisait que la dictature fasciste ferait bientôt de lui le premier pays du monde !...

La dictature — quelle qu'elle soit : d'un homme ou d'un parti — est un mal par elle-même et qui, loin de guérir les autres, vient s'y ajouter. Au lieu de faciliter la reprise des affaires, elle l'entrave par les malaises et l'insécurité qu'elle provoque. Enfin, pour qui sait voir les choses, il est évident que les maux dont souffre le monde ont des causes profondes et générales sans aucun rapport avec la forme d'un gouvernement... Et quant à la France, prise entre ces deux dictatures de l'Est et du Midi, elle a le devoir de veiller à ce que ni l'une ni l'autre ne cherchent au dehors des diversions à leurs difficultés intérieures... Ces dictateurs ne sont pas seulement un mal pour leurs pays, ils sont un danger pour les autres !

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT

Les chemises et l'opinion

La question des chemises prend de plus en plus d'importance extrême. On en discute dans les congrès et même dans les congrès socialistes. Des députés l'arborescent dans les manifestations. Elle devient un signe de ralliement et le fameux panache qui, au temps de Louis XV, se trouvait au chapeau, flotte maintenant ailleurs.

La chemise est d'une seule couleur, rarement de deux, et s'arrête parfois d'une cravate également symbolique. Elle aurait, à la rigueur, un avantage, celui de faire reconnaître à première vue l'opinion des gens que l'on rencontre. Un homme averti, dit-on, en voit deux et les citoyens pacifiques, sachant à qui ils ont affaire, auraient ainsi la possibilité de ne pas heurter, par ignorance, les convictions de leurs voisins. Mais encore faudrait-il, pour cela, qu'il n'y eût pas trop de nuances et que l'on pût s'y reconnaître. Or, déjà la confusion est telle qu'on risque fort de se tromper. Pour ma part, j'ai donné ma langue au chat depuis que j'ai appris qu'un manifestant en chemise blanche que je supposais fasciste, était en réalité un député socialiste. Il nous faudra donc bientôt un code des « liques » comme il y a un code des pavillons ; la réglementation même devra devenir internationale. A quand la Conférence sur la couleur des chemises ?

On disait autrefois d'un citoyen versatile qu'il changeait d'opinion comme de chemise. Il y avait donc depuis longtemps, et sans que l'on s'en doutât, un rapport mystérieux entre la chemise et l'opinion. Il suffirait de le découvrir et c'est là, je n'en doute pas, l'origine de la mode actuelle. En tout cas, il nous faut maintenant retourner le proverbe et dire que tel candidat change de chemise comme il change d'opinion, ce qui en obligerait quelques-uns à porter au moins du linge propre.

Que fera-t-on enfin pour les femmes ? Il en est qui n'hésiteraient pas à adopter la chemise masculine, et qui d'ailleurs portent déjà la culotte, au moins dans le ménage. Mais nos compagnes ont le droit de faire connaître avec éclat leurs sentiments et d'arborer leurs couleurs sans être contraintes de se vêtir en amazones. Or, elles n'ont plus de chemises ou si peu ! Et il sera fort délicat de demander à connaître l'opinion publique d'une citoyenne. « Insolent ! » répondrait-elle. N'ayons pas d'inquiétude. Je suis per-

Informations

Au Sénat

Le sénat discute le projet de loi adopté par la Chambre, tendant à compléter l'article 64 de la loi du 5 avril 1928 sur les assurances sociales, modifié par la loi du 30 avril 1930.

M. Chauveau expose le projet qui est voté.

A la Chambre

La Chambre discute le projet de loi tendant à l'approbation d'un programme de travaux concernant la défense nationale. M. Moch pose la question préalable au nom du groupe socialiste. Il critique l'administration de la guerre, les services du ministère de l'Air. M. Jaquier, rapporteur général, expose l'objet du projet. Il s'agit, dit-il, de poursuivre la construction des ouvrages de défense des frontières. Il justifie les dépenses pour l'achèvement définitif des frontières.

M. Fabry approuve le projet qui est soutenu, également, par le maréchal Pétain, ministre de la guerre.

La question préalable posée par M. Moch est repoussée par 472 voix contre 120. M. Doumergue intervient et indique la nécessité de faire exécuter les travaux pour la défense nationale. Il indique que l'Allemagne continue ses armements. Il demande au Parlement de voter les crédits.

M. Vincent-Auriol demande l'ajournement de la discussion. L'ajournement est repoussé par 459 voix contre 125.

Mise en œuvre des grands travaux

Réuni sous la présidence de M. Laurent Eynac, le groupe de la gauche radicale, préoccupé notamment de la persistance du chômage, a procédé à un échange de vues sur le programme de grands travaux annoncé par le gouvernement. Il lui a demandé de le soumettre le plus tôt possible au Parlement et de lui adjoindre un projet qui permette le financement départemental et communal.

Ajoutons que le groupe déposera d'ailleurs à ce sujet une proposition de résolution.

Au groupe radical-socialiste

Le groupe radical et radical-socialiste s'est réuni avant la séance de la Chambre, sous la présidence de M. Chautemps ; M. Marchand, président de la Commission de réforme de l'Etat, a demandé que le groupe appuie la mise à l'ordre du jour de la Chambre de cette réforme en ce qui concerne les questions économiques et notamment les conclusions du rapport Ramadier. Il en est ainsi décidé.

Le président Chautemps annonce qu'il sera demandé au Comité exécutif la communication des documents permettant, selon le rapport de M. Bayet, le dépôt par le groupe d'une proposition de loi relative aux incompatibilités parlementaires.

Accord franco-yougo-slave

Au cours des conversations qui ont eu lieu mercredi au ministère des affaires étrangères, entre les représentants de la légation de Yougoslavie à Paris et ceux des différents départements ministériels français intéressés ont été réglées un certain nombre de questions, de manière à apporter quelques facilités nouvelles aux échanges commerciaux entre les deux pays.

L'entrevue Mussolini-Hitler

Le chancelier Hitler a quitté Munich jeudi matin en avion, pour se rendre à Venise. Il était accompagné du baron von Neurath, ministre des affaires étrangères du Reich ; du docteur Dietrich, chef des services de Prusse, du parti national-socialiste, de plusieurs fonctionnaires, du ministre des affaires étrangères, ainsi que de personnalités importantes du parti qui ont pris place dans un deuxième appareil.

L'avion qui transportait le chancelier Hitler a atterri à l'aérodrome du Lido, à 9 h. 55.

Le Duce et le Führer se sont dirigés aussitôt avec M. von Neurath arrivé par un autre avion vers un canot qui les a emmenés à l'hôtel où résidera le chancelier.

Peu après, M. Mussolini quitte M. Hitler et rentre à Stra où les deux hommes d'Etat se rencontreront.

La défense aérienne de Londres

La défense aérienne de la Grande-Bretagne vient d'être renforcée d'une nouvelle escadrille de bombardement, sur quatre qui sont prévues pour cette année au budget de l'air.

Dorénavant, les escadrilles spécialement affectées à la défense de Londres seront au nombre de onze réparties sur plusieurs aérodromes autour de la capitale.

L'Allemagne et ses dettes

A la séance du Comité central de la Reichsbank, le docteur Schat a lu une déclaration annonçant que l'Allemagne, pendant une période de six mois, à dater du 1^{er} juillet 1934, effectuera plus aucun transfert en espèces afférent au service de ses dettes extérieures.

Le comte Schwerin von Krosigk, ministre des finances du Reich, a annoncé, de son côté, au nom du gouvernement du Reich que, jusqu'à nouvel ordre, il n'y a plus de devises disponibles pour le service des emprunts Dawes et Young.

La paix au Yémen

Le bureau du Congrès musulman a reçu de Taïf, la capitale d'été du roi des Wahabites, un télégramme annonçant que le roi Ibn Saoud a signé un traité de paix avec le Yémen et que le document a été emporté par le représentant yéménite à Sana, pour y être signé par l'iman du Yémen.

EN PEU DE MOTS...

— Un avion militaire du centre de Reims effectuait un raid Reims-Pau, lorsque l'avion fut précipité par un remous d'air, contre le sommet du pic Lita, dans les Pyrénées. Deux aviateurs, l'adjudant-chef Bergeron et le sergent Romey ont été tués.

— Un ouvrier mulhousien, nommé Desbains, a été arrêté près du pont de Huningue par des nazis pour avoir ri en lisant le nom d'Hitler.

— Un violent ouragan s'est abattu sur Conception détruisant 50 maisons. Il y a de nombreuses victimes.

— A Ostende, le bruit a couru que le navire de récupération sous-marine « l'Artiglio » aurait découvert l'épave du « Tubantin », coulé pendant la guerre, par un sous-marin allemand.

— Le 23 juin, à l'aérodrome de Buc, aura lieu la commémoration du 25^e anniversaire de la traversée de la Manche, en avion, par Blériot.

NOS ÉCHOS

L'Etat ne donne rien.

On sait que le gouverneur Cayla vient d'obtenir du ministre de l'Air 3 avions et 6 moteurs de rechange pour organiser une ligne aérienne postale de Madagascar à la ligne anglaise qui va en Rhodesie.

Bravo pour le geste ; mais comme l'Etat ne donne rien, il a établi une facture de 12 francs :

3 avions à 3 francs = 9 francs ; 6 moteurs à 0 fr. 50 = 3 francs. Total : 12 francs.

Moyennant quoi le principe est sauf ! L'Etat n'a pas donné les avions. Il les a vendus. Et le gouvernement de Madagascar peut s'approprier à aligner ses douze francs... Sans quoi on saisisse les avions.

Compliments

Le terrible Henri Jeanson sort, sur les boulevards, d'une salle de cinéma. Quelques pas, et le voici né à nez avec le metteur en scène du film qu'il vient de voir.

— Je ne me suis pas ennuyé comme je l'aurais cru, fait Jeanson, mi-figue, mi-raison, au cinéaste.

Celui-ci ne cille pas :

Ravi que vous ayez trouvé mon film meilleur que vous ne pensiez !

— Pas meilleur, fait Jeanson narquois, plus court.

Du Berger à la bergère.

A la lancée des journaux, émis quelques chèques sans provision. Imperturbable, il continue à mener large vie et, repris par ses premières amours, il vient de refaire un journal.

« Envoyez-moi des échos, écrivait-il l'autre semaine à l'un de nos meilleurs échoiters ; s'ils sont bons, je vous renvoie un chèque par retour du courrier. »

L'échoitier, qui connaît son saint, répondit :

« Envoyez-moi un chèque ; s'il est bon, je vous envoie des échos par retour du courrier. »

A la Conférence.

A la Commission générale de la Conférence du désarmement, M. Litvinoff s'exprime toujours dans un anglais quasi incompréhensible. Comme on demandait à un délégué britannique son opinion sur le discours prononcé par le commissaire du peuple :

— Attendez, dit l'Anglais, je n'ai pas encore entendu la traduction française.

Fin de rire.

Lui. — Je me marie le mois prochain.

La bonne amie de sa fiancée. — Quand même, cher ami, vous aurez eu du bon temps !

Pas curieux. — Savez-vous ce que je ferais si vous essayiez de m'embrasser ?

Lui. — Non ! Pourquoi ?

Elle. — Oh ! pour rien... mais vous n'avez pas l'air d'être très curieux.

UNE CONFÉRENCE A FIGEAC

LES TURCS ET LA RÉVOLUTION TURQUE

Mercredi a eu lieu, dans la salle du théâtre municipal, sous les auspices de la Croix-Rouge de Figeac, une conférence de M. Corn, ancien professeur de langue turque.

M. le docteur Delclaux présenta, en termes particulièrement heureux, le conférencier qui a vécu plus de vingt ans en Orient, et ne peut manquer de donner des renseignements ayant le mérite de procéder de la vision directe des personnes et des faits. Il évoqua lui-même rapidement les somptueux paysages, les plus beaux spectacles du monde ; le Bosphore, les Eaux Douces d'Asie, la Corne d'Or, Stamboul...

En terminant, M. Delclaux exalta les efforts de la Ligue, et complimenta sa distinguée Présidente, Mme Léonardi.

Le sujet traité était : « Les Turcs et la Révolution turque ». L'essentiel de cette causerie, pleine d'attraits, riche d'observations et de remarques psychologiques, ne saurait entrer dans le cadre étroit d'un compte rendu. Nous en signalerons seulement le dessin général.

L'Orient est connu en France surtout par le roman, et les idées s'en trouvent faussées. Les Français en sont restés aux Ottomans de Loti, aux turcophiles de son époque, et aux tableaux féériques brossés par leur lyrisme romancier.

Et le conférencier d'annoncer que des promenades rétrospectives sur un monde qui disparaît manqueraient d'intérêt, puisque ce monde est aujourd'hui retourné, « révolutionné ». Et de fait, il entreprend d'exposer les grands traits de cette révolution. Pour la comprendre, il est nécessaire de connaître les origines, l'ascension, la longue stagnation et la décadence des Turcs. M. Corn en dit les causes, et explique pourquoi toutes les tentatives de réforme au XIX^e siècle ont échoué et devaient échouer. Les réformes profondes, la naissance des Turcs à la vie européenne, ne pouvaient se faire dans le cadre des vieilles institutions. La Loi du Coran, — le Chérif, — ne pouvait s'appliquer aux minorités ethniques ; ces minorités ayant conservé leur autonomie étaient séparatistes. L'inégalité devant la Loi, l'infériorité où elles étaient tenues de par les croyances musulmanes en faisant des *Rayas*, des êtres inférieurs. D'ailleurs, la confusion du pouvoir civil et du pouvoir religieux sous le sceptre du Sultan, Commandeur des Croyants, était un obstacle dirimant de toute réforme. Le gouvernement du parti Jeune-Turc, qui renversa l'absolutisme en 1909, n'a pas compris la nécessité d'une Révolution profonde, radicale. Il a échoué après avoir jeté le pays dans la tourmente et l'avoir complètement ruiné. Aussi bien, la réaction contre les Jeunes-Turcs fut-elle violente.

Après ces considérations d'un très haut intérêt, l'orateur exposa la situation dramatique de la Turquie à l'issue de la guerre et du Traité de Sévres signé par le gouvernement de Constantinople, prisonnier des Alliés, et qui fut récusé par les patriotes réfugiés en Anatolie.

Cette situation serait due aux visées des Anglais, à la Turcophobie de Lloyd George, et aussi, au Philhellénisme d'Aristide Briand. Mais l'écrasement des Grecs, lancés follement sur l'Asie, la compréhension des Français aux prises en Cilicie avec les Turcs, permirent une vision plus claire des faits. Et à Lausanne, on reconnut un foyer turc, une Turquie nouvelle, libre de toute entrave politique et économique dans ses nouvelles frontières.

M. Corn, à ce point de la conférence, ne pouvait pas ne pas esquiver la silhouette de celui qui fut l'animateur du réveil de l'Orient. Moustapha Kémal, réveilleur de peuple, constructeur d'empire, a insulté à son pays son mâle esprit de régénération. Et cependant, il n'est pas un Dictateur au pouvoir personnel ; il incarne un mouvement, une élite ;

« Je suis bien forcé de dépenser sans compter ; dès que je compte, je n'ai plus le sou ! »

— Je suis bien forcé de dépenser sans compter ; dès que je compte, je n'ai plus le sou !

— Je suis bien forcé de dépenser sans compter ; dès que je compte, je n'ai plus le sou !

— Je suis bien forcé de dépenser sans compter ; dès que je compte, je n'ai plus le sou !

— Je suis bien forcé de dépenser sans compter ; dès que je compte, je n'ai plus le sou !

— Je suis bien forcé de dépenser sans compter ; dès que je compte, je n'ai plus le sou !

— Je suis bien forcé de dépenser sans compter ; dès que je compte, je n'ai plus le sou !

— Je suis bien forcé de dépenser sans compter ; dès que je compte, je n'ai plus le sou !

— Je suis bien forcé de dépenser sans compter ; dès que je compte, je n'ai plus le sou !

— Je suis bien forcé de dépenser sans compter ; dès que je compte, je n'ai plus le sou !

c'est le gouvernement de la partie intelligente de la Nation dont tous les pouvoirs ont été déferés à la Grande Assemblée Nationale. C'est cette Assemblée qui, sous l'impulsion de Moustapha Kémal et du parti dit « Parti du Peuple », va révolutionner le pays. Cette révolution se concrétise dans cette idée maîtresse : Faire table rase du passé, supprimer tout ce qui sépare les Turcs des Européens.

Ce fut d'abord l'abolition du Sultanat, puis celle du khalifat. Les Turcs rompent avec les autres peuples musulmans. Ils ne tireront plus l'épée pour la guerre sainte, le Djihad, mais seulement pour la défense de leurs biens et de leurs foyers. Séparation complète des pouvoirs civil et religieux. Nationalisation de la plus grande partie des biens Vacoufs des mosquées. Il y aura désormais une Direction des cultes, et les ministres du culte seront des fonctionnaires rétribués par l'Etat. Abolition du costume national et adoption du costume européen. Emancipation complète de la femme et abolition, en droit, de la polygamie. Abolition du calendrier de l'Hégire et adoption du calendrier Grégorien. Réforme de l'heure solaire ; suppression du vieux système des poids et mesures. Le système décimal est imposé.

Mais la révolution la plus profonde fut celle de la langue. La Turquie adopte les caractères latins de gauche à droite. La langue turque est expurgée et débarrassée des expressions persanes et arabes. Enfin, les livres saints et les prières sont traduits en turc.

Toutes ces réformes... et les autres, ne se sont pas opérées sans résistance. Les réformateurs ont prévu ces résistances et le retour offensif du fanatisme, de l'esprit rétrograde. Ils ont créé une arme d'exception, un tribunal volant, le « Tribunal de l'Indépendance ».

Pour juger sagement la révolution de Moustapha Kémal, cet homme qui, par sa forte individualité, a agi profondément sur l'âme orientale, il faut, dit l'éminent conférencier, faire abstraction de certaines idées sur la liberté individuelle ; il faut se placer dans le cadre, dans le milieu, et traiter la question de façon toute objective.

M. Corn essaya, en terminant, de marquer la ligne régulière suivie par les relations franco-turques, en vue d'un rapprochement définitif. Il pense que ce rapprochement peut acquiescer une valeur stabilisatrice internationale de premier ordre. Il y croit, car en France, on a désappris que les Turcs se sont égarés dans les rangs de nos anciens ennemis. On se souvient plus volontiers des rencontres de l'Histoire et des sympathies de la Littérature. N'aime-t-on pas se représenter chez nous le Gazi comme un général de notre Révolution qui a concilié le sens de l'autorité avec le goût de la République ?

Les applaudissements que souleva la fin de cette belle conférence montrèrent à M. Corn qu'il avait intéressé le nombreux auditoire de la salle Saint-Fargeau. Eloigné à la fois des volontaires omissions, des dénigrements tendancieux ou des apologies systématiques, M. Corn a su garder à son exposé, si personnel cependant, un caractère d'absolue impartialité. Il a fait, une fois de plus, la démonstration que l'Histoire ne satisfait pas seulement la curiosité tournée vers le passé, mais qu'elle sert à mieux comprendre le présent. Enfin, une conférence de ce genre, de cette qualité, répond à cette « mise au point des révolutions » qui apparaît indispensable à la conduite de nos démarches civiques, et que M. de Monzie appelait, de tous ses vœux en 1931, guide psychologique de ceux qui ne se veulent pas égarer dans le maquis des souvenirs.

Nous l'en félicitons vivement à cette place.

Figeac, le 15 juin.

Pierre BUGAT.

LE LISEUR.

Chronique du Lot

Contre la vie chère

Séance du Comité départemental d'action économique

Le Comité départemental d'action économique s'est réuni à la Préfecture le lundi 11 juin 1934 à 16 heures sous la présidence de M. le Préfet.

M. le Président donne lecture de la circulaire de M. le Ministre du 20 avril 1934 demandant au Préfet d'envisager les mesures à prendre à l'effet d'obtenir une diminution du prix de la viande.

Il rappelle que les produits de l'Agriculture ont particulièrement baissé sans que la baisse survenue à la production ait entraîné une diminution correspondante des prix à la consommation et signale notamment qu'il a pu se rendre compte, au cours de sa tournée de révision, que les producteurs protestent contre la différence qui existe sur le prix de la viande sur pied et de la viande au détail.

M. le Préfet demande à M. Richard, Président du Syndicat des bouchers, de bien vouloir fournir quelques explications sur le prix de vente des viandes.

M. Richard fait connaître que les bouchers ont baissé leurs prix dans la mesure du possible mais que les frais divers : taxes, impôts, ne permettent pas des prix plus bas que ceux actuellement existants.

Il fait ressortir que les animaux de première qualité sont vendus à l'heure actuelle à des prix assez élevés. Il souligne d'autre part, que les bas morceaux sont vendus difficilement et pour marquer, dit-il, la bonne foi des bouchers, il demande l'institution d'une commission qui serait chargée de procéder à une expérience, commission qui comprendrait le Directeur des Services Vétérinaires, un agriculteur et un consommateur.

M. Troupel signale que des commissions semblables ont déjà fonctionné dans d'autres départements et que cette expérience paraît inutile, le barème existant déjà.

M. Richard désire qu'une taxe intervienne par qualité de viande et non une taxe sur le prix unique.

M. Orliac prend la parole et rappelle le vœu émis par le Conseil d'Hygiène, signale l'intérêt que présenterait la visite sanitaire des animaux abattus et en particulier dans les campagnes. Il fait connaître que les vétérinaires sanitaires mais il estime nécessaire de tenter un effort.

Après une longue discussion à laquelle prennent part MM. Gay, Troupel, Richard, Orliac, Dubernet de Garros, Gich, le Comité émet le vœu que des fiches soient apposées sur les viandes indiquant non seulement la catégorie mais la qualité ainsi que les prix. M. le Préfet fait connaître en outre, qu'il convoquera M. le Président du Syndicat des bouchers pour examiner les propositions que ce dernier pourrait fournir au sujet du prix de la viande et établir un nouveau barème.

Sur la proposition de M. Solinac, il est décidé qu'un boucher ne faisant pas partie du Syndicat fera partie de la Commission et du Comité.

M. le Préfet fait ensuite connaître qu'il convient d'examiner la question du prix de vente du lait; il donne la parole à M. de Ginestet, Président de la Coopérative laitière Quercynoise. M. de Ginestet expose que le lait est payé de 40 à 45 centimes au producteur, vendu 90 centimes au détaillant et 1 fr. 20 à 1 fr. 30 au consommateur. Une baisse a déjà été réalisée, le lait se vendant 1 fr. 40 et 1 fr. 50 l'an dernier.

M. Gay signale que le prélevement des dépositaires de 0 fr. 30 par litre est excessif. M. de Ginestet rappelle l'attention du Comité sur la question des transports; les voitures, en effet, imposent des prix trop élevés. Il fait connaître, d'accord avec M. Calmele, Président de la Chambre d'Agriculture, il est tout disposé à engager de nouveaux pourparlers avec les transporteurs afin d'obtenir une baisse de prix. Le Comité trouve excessif la différence entre le prix d'achat et le prix de vente; il est anormal, en effet, que le « ramasseur » qui achète le lait 40 et 45 centimes le revende 90 centimes au détaillant qui, lui aussi, pourrait consentir une réduction sur le prix de vente.

Sur la demande de M. Orliac, M. le Préfet s'abouchera avec la S.T.A.P.O. pour obtenir que les entrepreneurs affiliés, consentent une réduction afin que le prix soit ramené à 0 fr. 15 par litre.

Pour les autres produits, M. Dubernet de Garros expose que la baisse n'est pas possible en ce moment par suite de l'augmentation des droits de douanes et des taxes diverses.

M. Troupel demande à M. le Préfet de provoquer des explications au sujet des primes offertes par divers commerçants, notamment par les épiciers. M. Dubernet fait un exposé des divers systèmes de primes appliqués qui permettent aux épiciers, détaillants de lutter contre la concurrence qui leur est faite par les sociétés à succès. Il estime que ces systèmes ne sont pas de nature à grever le prix de vente car le montant de ces primes est pris, soit sur le bénéfice du détaillant, soit sur le coût de la publicité.

A la Chambre

M. René Besse, député du Lot a été nommé secrétaire de la Commission de l'Agriculture de la Chambre.

ALLO! ALLO!

... Ici « Le Diable », vers qui on revient toujours, après avoir été déçu par d'autres coricides. « Le Diable » enlève les cors en 6 jours pour toujours. Mais attention !... exigez « Le Diable », 3 fr. 95 toutes Pharmacies et à Epernay, Pharmacie Weinmann, Dépôt à Cahors, pharmacie Orliac.

Contre le doryphore

Le traitement à l'arséniate de plomb est-il vraiment efficace ?

De notre correspondant de Saurz : Cette maladie de la pomme de terre sévit avec intensité sur notre plateau, même dans les endroits avoisinants.

Les sulfatages à l'arséniate de plomb ne répondent pas au bien attendu. Si : ils ont une efficacité, qui est celle de détériorer les pulvérisateurs.

Ceux qui préconisent ce remède, devraient dire aux agriculteurs de s'entendre pour traiter leurs champs de pommes de terre le même jour et à la même heure. Voici pourquoi :

Personne ne doute que les insectes volent et que le doryphore volera dans le champ non traité pour revenir ensuite dans celui déjà fait afin de s'alimenter, sans danger, sur les feuilles poussées tout nouvellement.

C'est un véritable danger que court la culture de la pomme de terre. Que ferons-nous si elle est nulle ? Une modification de traitement s'impose pour la bonne raison que chaque producteur agit au petit bonheur sans se rendre compte de l'effet que produira ce travail partiel. Il veut préserver sa récolte; il se soucie peu de celle des autres.

Toujours l'individualisme à la campagne.

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

La Journée Nationale du 24 juin

Nous rappelons que la Croix-Rouge Française organise, le 24 juin, une grande journée nationale de vente d'insignes sur la voie publique.

Tout le monde connaît les services que la Croix-Rouge rend au pays. Les anciens combattants ne les ont pas oubliés et ceux qui, aujourd'hui, reçoivent des soins dans ses nombreux établissements de bienfaisance, sont là pour en témoigner.

Afin de pouvoir maintenir et même améliorer les trois mille œuvres qui dépendent de la Croix-Rouge française, il faut que celle-ci puisse se procurer, au cours de la Journée nationale, les sommes importantes qui lui font défaut.

Des insignes représentant l'emblème bien connu de la Croix-Rouge seront vendus le 24 juin. Nous sommes persuadés qu'ils obtiendront le plus grand succès et nous espérons que chacun voudra contribuer pour sa part à la réussite de cette grande manifestation nationale.

COMMISSION DEPARTEMENTALE

Séance du jeudi 14 juin. — La Commission accorde une subvention à la commune d'Espédaillac pour les réparations de l'école des filles.

Elle prononce la reconnaissance des chemins ruraux ci-après désignés : Baladou, chemin rural de Jaqueblanc; Baladou, chemin rural de Lagarigue (2^e partie); Soucirac, chemin rural de Las Combètes; Molieres, chemin rural de Landes; Sabadel, chemin rural de Montet à Sabadel-Latronquiers; Rudelle, chemin rural de Pech Plaziers et de Frayssinet.

Elle alloue des subventions aux associations syndicales pour la construction ou la réfection des chemins ruraux dont ci-après la liste :

St-Martin-le-Ridon, chemin rural de la Gazette; Comiac, chemin rural de Mamont; Cavagnac, chemin rural de Laganne au Duc; Lavercantière chemin rural de Bartes; Ste-Alauzie, chemin rural de Sibadal à Ste-Alauzie; Thégra, chemin rural de Montbillet; Thégra, chemin rural de Gourdonnet; Lavercantière, chemin rural de Montsalvy à Thédirac; Puy-Evêque, chemin rural de Belfas; Prolongement du Moulin-Haut; Lamothe-Cassel chemin rural de Siron.

Elle s'occupe ensuite de diverses questions d'assistance.

La Commission désigne M. Gouyrou, Conseiller d'arrondissement pour faire partie de la Commission cantonale d'assistance de Gramat.

Pour la surveillance des Etablissements de bienfaisance privée, elle nomme MM. Orliac et Gayet, Conseillers généraux.

La Loterie Nationale

L'émission des billets de la deuxième tranche de la loterie 1934, a eu lieu lundi. D'ores et déjà, on peut prévoir, pour cette émission le plus grand succès.

D'une façon générale, l'émission 1934 obtient beaucoup de suffrages, du fait que les lots ont été multipliés et surtout parce qu'on a eu l'heureuse idée de créer des « lots de consolation » qui éviteront aux gens, dont le billet fut très voisin des plus importants numéros gagnants des déceptions trop fortes.

Rappelons que l'émission s'élevant à deux milliards distribuera 1.200 millions aux porteurs de billets et rapportera 800 millions au Trésor.

PALAIS des FÊTES

SAMEDI 16
DIMANCHE 17 juin (en soirée à 20 h. 45)
Dimanche (matinée à 14 h. 45)

Deux grands films

Dolly DAVIS et Jean MARCHAT dans

ECHEC ET MAT

avec Rolla NORMAN

ET
Suzy VERNON, Pierre-Richard WILLM
DANS

POUR ETRE AIME

avec Colette DARFEUIL, PASQUALI
William AGUET et Marguerite MORENO

Le Rire en Quercy

Terre en poètes féconde, voilà que le Quercy vient d'inspirer un livre joyeux à notre excellent compatriote, Antoine Constanty, receveur de l'enregistrement, folkloriste à sa manière et membre de la Société des Etudes du Lot.

L'auteur le lance comme un défi aux tristesses des temps et lui donne hardiment ce titre : *Le Rire en Quercy*. La gaieté, aujourd'hui, est le privilège d'une élite et c'est pourquoi elle s'exprime en vers.

Dans ce recueil poétique, l'auteur a rassemblé trente contes « gaillards » de Cahors, Gourdon, Figeac, Souillac, Saint-Céré, Gramat, Martel, Cahors, Montcuq, etc. Et il les termine, ainsi qu'il nous en avise, par des « morales genre Lafontaine ». Et l'on sait que la morale du Bonhomme ne nous laisse guère d'illusions sur la bonté et les vertus de l'humanité. Mais plutôt que d'en gémir, ne vaut-il pas mieux en sourire ?

Il y a de la verve franche et drue dans ces petits poèmes qui s'achèvent par un Hymne au Quercy où le ton s'élève pour vanter la beauté du pays natal, son charme puissant et les raisons profondes de l'amour qu'ont pour lui ses enfants... même dispersés.

Ce livre, où vous retrouverez notamment : le Perdreau, Niquedouille, Foutrasses, Bouchons S.V.P., le Chef de gare de Puy-Evêque, le Trou de l'Enfer, etc., doit obtenir un vif succès auprès des amis du Quercy.

C'est le souhait que nous exprimons en adressant à son auteur nos vives félicitations.

(1). — 1 vol. 7 fr. 50. En vente dans les librairies du département du Lot.

VOTES DE NOS DEPUTES

Débat sur les crédits de défense nationale. Séance de jeudi. Scrutin sur la question préalable opposée par les socialistes et les communistes à la discussion du projet. Le gouvernement posait la question de confiance contre la question préalable.

Ont voté contre : MM. René Besse, Malvy.

Absent par congé : M. de Monzie.

La question préalable a été repoussée par 466 voix contre 121.

Même débat. Scrutin sur la demande d'ajournement déposée dans les mêmes conditions et contre laquelle le gouvernement posait aussi la question de confiance.

Ont voté contre : MM. René Besse, Malvy.

Absent par congé : M. de Monzie.

L'ajournement a été repoussé par 459 voix contre 125.

Même débat. Séance du vendredi. Vote sur l'ensemble des crédits de défense nationale. Le gouvernement avait posé la question de confiance.

Ont voté pour : MM. René Besse, Malvy.

Absent par congé : M. de Monzie.

Les crédits ont été votés par 454 voix contre 127.

Compatriotes

Notre compatriote, M. Paul Aymond, ancien élève du collège Champollion, vient de passer avec succès les épreuves de son premier examen de docteur, devant la Faculté de droit de Paris.

Notre compatriote, M. Marcouly, également ancien élève du collège Champollion de Figeac, professeur de lettres au collège de Confolens, a été reçu au diplôme d'études supérieures devant la Faculté des lettres de Poitiers.

Nos félicitations.

Le service téléphonique du dimanche pendant la saison d'été 1934

Comme les années précédentes le service téléphonique sera, cette année, du 17 juin au 28 octobre, assuré le dimanche jusqu'à 21 heures pour les abonnés, jusqu'à 19 heures pour les cabines dans tous les bureaux prenant normalement clôture à 11 heures, situés au siège d'un chef-lieu de canton.

Dans les autres localités rurales, l'Administration s'efforcera également de faire assurer le service téléphonique le dimanche après-midi, soit à partir de la cabine publique, soit à partir d'un poste d'abonné mis gratuitement en communication directe avec un bureau où le service fonctionne.

Les abonnés qui désireraient être en mesure de profiter de cette facilité sont priés de s'adresser au receveur du bureau de leur commune qui leur donnera tous renseignements complémentaires.

Ministère du travail

L'« Officiel » publie la liste et les adresses des offices publics de placement gratuit dans les départements.

Pour le Lot, nous relevons les renseignements suivants : Cahors, Office départemental à la Maison de l'Agriculture, rue Emile Zola : Téléphone : 222. Directeur : M. Costes.

Section hôtelière et service d'alimentation professionnelle (même adresse).

Moyen sûr de détruire vos Punaises

Le Rozol, sans danger pour les personnes, foudroie toutes les punaises et leurs œufs. Ce résultat radical est obtenu instantanément par un seul badigeonnage, sans tacher le linge. 6 fr. 95 le flacon. Toutes Pharmacies, Drogueries et Marchands de couleurs, etc. Pharmacie Orliac à Cahors.

CAHORS

LES MYOSOTIS

Echos de la fête du 9 juin. — Malgré les sollicitations du public Cadurcien, le Comité des « Myosotis » se trouve dans l'impossibilité de redonner la soirée du 9 juin, afin de contenter les nombreuses personnes qui n'ont pu trouver de places samedi, au théâtre.

Certains interprètes sont indisponibles aux dates favorables; les examens sont proches pour quelques élèves. Afin d'éviter tout surmenage préjudiciable à ses élèves, le Comité préfère remettre à l'année prochaine l'organisation d'une nouvelle soirée. Mais en attendant, les Cadurciens auront la satisfaction d'applaudir les « Myosotis » le 1^{er} juillet au Stade de l'Aviron, dans un programme nouveau.

Le Comité des « Myosotis » remercie le public cadurcien de l'excellent accueil qu'il a bien voulu réserver à la soirée organisée par la Société; il remercie également tous les interprètes du programme : grâce à leur dévouement et à leur bonne volonté, le succès a été complet. Enfin, il remercie particulièrement la presse régionale qui a assuré dans une large mesure la diffusion des communiqués.

Ecole supérieure des P.T.T.

Nous apprenons avec plaisir que nos jeunes compatriotes, MM. Arbouys et Veyrières, viennent d'être reçus tous deux au concours d'entrée à l'Ecole Supérieure des P.T.T.

Il est assez curieux de noter qu'ils appartiennent à la même promotion du Cours Complémentaire de garçons de notre ville.

Nous leur adressons nos bien vives félicitations.

Changement de foire

Le 1^{er} juillet étant un dimanche, la foire fixée à cette date se tiendra la veille, samedi 30 juin 1934.

Le 14 juillet prochain étant jour de Fête nationale, la deuxième foire du mois, fixée à cette date, se tiendra la veille, vendredi 13 juillet 1934.

Fédération du Commerce et de l'Industrie

Les membres de la Fédération du commerce et de l'Industrie du Lot se sont réunis jeudi dans une salle de l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. Fournier, président de la Fédération (Auvergne, Rouergue et Quercy).

M. Fournier salue les membres de la Fédération du Lot et prononce une allocution dans laquelle il définit le rôle de la Fédération.

Il fut procédé à l'élection du bureau : Président : M. Dubernet de Garros; vice-président : M. Caliaff et Gagnayre; secrétaire : M. Bergon; trésorier : M. Milhau; trésorier-adjoint : M. Lacour.

Aviation

Vendredi, deux avions ont atterri sur l'aérodrome de Labéraudie. L'un était piloté par notre compatriote M. Monville, originaire d'Albas. C'était un avion Caudron-Phalène, 100 chevaux. Le deuxième avion Caudron-Luciole, 80 chevaux, était piloté par le chef-pilote d'Oudjida qui, parti de Paris, se rend au Maroc.

Dans la journée, les deux avions ont évolué sur Cahors. Ils ont donné le baptême de l'air à plusieurs de nos concitoyens, notamment à Mlle Legrand, MM. Bénesthe, père et fils, et M. Orliac, président de la Chambre de commerce.

Un troisième avion piloté par M. Artigalas a survolé également, la ville. Ce fut un moment de distraction et de curiosité pour les Cadurciens.

Où est-il passé ?

Ces jours derniers, un nommé Jean Berger, fut libéré de la maison d'arrêt de Cahors où il était détenu depuis quelque temps. Mais il paraît qu'il n'était pas quité envers la justice. Aussi la gendarmerie de St-Etienne a demandé à la gendarmerie de Cahors de lui expédier Berger qui a à répondre de quelque méfait commis dans la Loire.

Mais Berger, après avoir vu les portes de la... bergerie (pardon !) de la prison de Cahors se fermer derrière lui, est allé vers d'autres lieux ! Et il n'a pas été retrouvé dans le Lot. Bah ! Il y a des chances pour qu'il soit repris !

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 9 au 16 juin 1934

Naissances

Lestrade Simone, à Labarraque. Lestrade Micheline à Labarraque. Vialas Claude, rue P.-Wilson. Chalvignac Danièle, rue du Tapis Vert, 7.

Publications de mariage

Lacoste Julien, contrôleur principal des Contributions directes à Cahors, et Blanc Jeanne, s. p., à Cahors. Calvet Louis, comptable à Cahors, et Tournac André, s. p., à Thédirac (Lot). Lebert André, Ingénieur des T. P. de l'Etat, et Chiffroy Madeleine, s. p., à Cahors.

Mariage

Bara René, décolleteur, et Rouquie Denise, ouvrière d'Imprimerie à Cahors.

Décès

Taule Roger, 1 mois, rue Nationale, 53. Conduché François, retraité des chemins de fer, 71 ans, place Thiers, 9. Pugnét Pierre, s. p., 75 ans, rue Wilson. Soler Jeanne, 10 mois, rue Lastié, 7. Ravalec Henri, s. p., 70 ans, 13, rue Louis-Deloncle. Saint-Martin Marie, veuve Dablanc, s. p., 80 ans, rue Mascoutou.

EDEN

SAMEDI (en soirée)
DIMANCHE (matinée et soirée)
Albert PRÉJEAN et ANNABELLA
avec CONSTANT RÉMY

DANS

Un Soir de Rafe

A l'Académie Française

L'Académie Française, dans sa séance de jeudi, a décerné à M. le chanoine Sol, un prix Théronne, de 1.500 francs, pour son excellent ouvrage : « la Révolution en Quercy ».

Nous adressons à M. le chanoine Sol nos bien sincères félicitations.

Contributions directes

M. Honorat, directeur de 3^e classe des Contributions directes à Cahors, est nommé à Nîmes. C'est un bel avancement dont nous le félicitons en lui exprimant nos regrets de son départ.

M. Honorat était depuis plusieurs années à Cahors où il comptait de nombreux amis et où il laissera le souvenir d'un excellent chef d'administration.

Obsèques

Vendredi matin ont été célébrées les obsèques de M. Henri Ravalec, décédé à Cahors, en son domicile, rue Louis-Deloncle.

Une nombreuse assistance a suivi le char funéraire au cimetière où a eu lieu l'inhumation. Nous adressons à Mme Ravalec, née Ginies; M. Vincent, Mme et M. Baron, opticien à Cahors, à toute la famille nos bien sincères condoléances.

Il restera en prison

Jeudi, le Tribunal a prolongé de 20 jours la détention du portugais Joan Lorenzo, détenu à la prison pour vols avec effraction et pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Mandat de dépôt

Le Parquet a confirmé le mandat de dépôt décerné contre les nommés Girard et Luthiers, arrêtés pour vagabondage et mendicité.

Arrestation

La gendarmerie d'Aurillac a mis en état d'arrestation le nommé Henri-Léopold Ferrier, 26 ans, ouvrier terrassier chez M. Maury, entrepreneur. Cet ouvrier, originaire de Juregnac (Lot) était sous le coup d'un jugement par défaut, en date du 13 décembre 1933, le condamnant à 1 mois de prison pour port d'arme prohibée et violence. Il a été mis à la disposition de la justice.

Indésirable

Jeudi, les gendarmes ont arrêté le nommé Roussakov Tzèren, sujet russe, contre lequel un arrêté d'expulsion a été rendu. Roussakov a été invité à quitter le territoire français dans les 8 jours, et il a été remis en liberté. Mais, partira-t-il pour Moscou ?

Contravention

Pour défaut de plaque d'identité à son auto et non indication de poids vide sée par la gendarmerie de Gourdon, et de sa remorque, contravention a été dressée M. Richard, boucher à Cahors.

JALAPA

le bon détacheur

LE PLUS ANCIEN - LE MOINS CHER

Dégraisse et nettoie bien

TOUS TISSUS, ROBES ET VÊTEMENTS

En vente chez les Droguistes, Epiciers, Merciers et à l'usine du JALAPA, à Bordeaux

Société de boules

Les Sportifs cadurciens apprendront avec plaisir qu'une société de boules est en bonne voie de préparation, place Rousseau. Toutes les personnes que ce sport intéresse sont priées d'assister à un réunion préparatoire, samedi 16 juin, à 21 heures précises, au café de la Bourse, place Rousseau.

Des couleuvres

Lundi, l'attention des passants, dans la rue Victor-Hugo et place des Tabacs, était attirée par la vue de grosses couleuvres qui montaient la rue, traversaient la place et se dirigeaient dans la rue des Orangers.

Aussitôt, une chasse fut organisée et on réussit à tuer deux couleuvres, au tournant de la rue V.-Hugo; deux, sur la place des Tabacs; une, rue des Orangers. Elles mesurèrent toutes plus de 50 centimètres.

On prétend que cet... exode de serpents annonce une période de sécheresse !

Auto contre moto

Jeudi soir, vers 5 h. 1/2, une auto, au croisement du quai Cavagnac et du Pont de St-Georges, pour éviter une moto montée par M. B... Joseph, de St-Matré, donna un coup de volant un peu brusque et alla heurter un arbre. Pas de mal de personnes, quelques dégâts matériels.

Après un accident d'auto

Nous avons relaté qu'une auto avait heurté et renversé Mme veuve Poncie, de Terrou, âgée de 87 ans. On annonce que cette pauvre femme est décédée des suites des blessures, à l'hôpital de St-Céré où elle avait été transportée.

Braconnage

Le jeune René Cosses, habitant Paris, était venu en congé dans le Lot. Il voulut profiter de son séjour pour faire quelques bonnes parties de pêche. Malheureusement, la pêche est interdite et le jeune Cosses pêchait, par surcroît, avec des engins prohibés. Il a été pincé sur le fait par les gendarmes qui ont dressé procès-verbal.

Mouvement des vins

L'« Officiel » publie le mouvement des vins dans le Lot pendant le mois de mai 1934.

Quantités de vins enlevées des chais des récoltants : 1.990 hectolitres. Quantités de vins soumises au droit de circulation : 12.730 hectolitres.

Stock commercial existant chez les marchands en gros : 10.511 hectolitres.

GRAND CONCERT PUBLIC

Le vendredi 27 juin, à 9 heures du soir, sur les Allées Fénelon, sera donné un grand concert public par l'Ecole de Musique et par la Chorale mixte du P.O. En voici le programme :

Morceaux exécutés par tous les élèves de l'Association professionnelle, école de Musique :

1. Berceuse Schubert; 2. Ariette, Sully; 3. Menuet, Exaudet; 4. Andante de la symphonie de Haynd; 5. Pifferari (Mlle Janvion, 7 ans) Kriesler; 6. Au Moulin, R. Champeaux; 7. Yvonne (Mazurka) Georges; 8. Douce rêverie, Suzes; 9. Berceuse à Monique, Champeaux; 10. Première pensée (marche) Suzes. Le piano d'accompagnement sera tenu par Mlle Bénard.

Morceaux exécutés par la Chorale Mixte du P.O. : 1. L'Aube du Jour, F.R.A.B.T.; 2. Jean, p'tit Jean, C. Dorret; 3. Hymne à la nuit, Rameau; 4. Plus haut que la colline, F. Silcher (Chœur à 4 voix mixtes « a capella »).

Trouvé mort

Dans un canal situé à la Pralière (commune d'Altillac, Corrèze), on a découvert le cadavre du nommé Alphonse Rougier, 65 ans, originaire du Lot. Rougier était parti de chez lui, près de Bagnac, pour se rendre chez son frère, malade, qui habite en Corrèze.

SERVICE DES PHARMACIES

Le service pharmaceutique sera assuré le dimanche 17 juin par la

Pharmacie Paul GARNAL

97, Boulevard Gambetta, à Cahors

Les Sports

AVIRON CADURCIEN

Les grandes régates nationales du 17 juin

L'année dernière, à pareille époque, après plusieurs jours d'efforts pour mettre sur pied une organisation impeccable, le Comité se posait cette question : « Nos régates auront-elles du succès ? » Nous avouons que le succès dépassa nos esp

Ses jambes lui semblaient mortes

Précieux secours apporté par Kruschen à une femme de 48 ans

Toutes les femmes entre 45 et 50 ans feront leur profit de cette lettre :

« J'ai 48 ans, écrit Mme Lefèvre. En raison du retour d'âge, j'avais une très mauvaise circulation. Mes jambes étaient lourdes ; au lit, elles me donnaient l'impression d'un poids mort. J'éprouvais de l'énervement douloureux. J'étais lasse, je travaillais difficilement, j'avais de la constipation et souvent la migraine. Or, depuis un an que je prends tous les matins mes Sels Kruschen, tous ces maux ont disparu. Je ne pourrais pas vivre sans ma petite pincée de Sels Kruschen. »

Mme Lefèvre, à C. (lettre n° 1.960). Les différents sels naturels que contient Kruschen stimulent et harmonisent les principales fonctions du corps. Dès que vous en prenez régulièrement chaque matin une pincée dans votre café ou votre thé (aucun goût) votre estomac est aidé, votre foie et vos reins réveillés, votre intestin activé. Vous oubliez vite les mauvaises digestions, la constipation, les maux de tête. Au lieu d'être las et déprimé, vous éprouvez une inexprimable sensation de bien-être physique et mental, cette sensation que l'on connaît « quand on prend du Kruschen ».

Sels Kruschen, toutes pharmacies, 9 fr. 75 le flacon ; 16 fr. 80 le grand flacon (suffisant pour 120 jours).

Arrondissement de Cahors

Mercuès

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Dubuc, ancien chef de gare de Thédrac, décédé à l'âge de 59 ans.

L'inhumation a eu lieu dans un caveau de famille à Uzech-les-Oules. Nous prions la famille de vouloir agréer nos vives condoléances.

Castelnau-Montriat

Certificat d'études primaires. — L'examen du certificat d'études primaires aura lieu pour le canton de Castelnau-Montriat le mercredi 27 juin à 7 h. 1/2, (heure légale), à l'École communale de garçons de Castelnau. Les candidats doivent se faire réglementairement inscrire auprès de M. l'Inspecteur primaire de Cahors.

Acte de probité. — Le dimanche 10 juin, M. Sabuc Simon de Froubert a trouvé en rentrant chez lui, sur la route de Castelnau-Montriat à Saint-Aurélien, un portefeuille contenant une assez forte somme qu'il s'est empressé de remettre à son légitime propriétaire. Nos sincères félicitations.

Nécrologie. — Lundi, 11 juin, ont eu lieu les obsèques de M. Jean Boyer, propriétaire à Combou, section de Saint-Aurélien, décédé presque subitement samedi 9 juin à l'âge de 64 ans.

M. Boyer, très sympathique et très estimé ne comptait que des amis, aussi à ses obsèques assistait une foule nombreuse.

Nous adressons à Mme veuve Boyer, ainsi qu'à tous les membres de sa famille, nos plus vives et nos plus sincères condoléances.

Le Doryphore. — Le doryphore se propage très rapidement dans la commune de Castelnau-Montriat. Depuis quelques jours plus de quatre-vingts déclarations ont été faites à la mairie. Presque tous les champs de pommes de terre sont plus ou moins gravement atteints.

Nous insistons pour bien recommander à tous les propriétaires de bien surveiller leurs cultures de pommes de terre, de ramasser les larves et insectes pour les détruire et de faire immédiatement leur déclaration à la mairie qui leur délivrera de l'arséniate de plomb au prix de 4 francs les deux kilos. Cette quantité suffit pour faire cent litres de solution.

Pulvériser trois fois les champs infectés à dix jours d'intervalle.

Réunion agricole. — Tous les agriculteurs sont instamment priés d'assister, sans faute, à la réunion qui aura lieu le dimanche 24 juin, à douze heures (heure légale) à la Mairie de Castelnau-Montriat, salle du Conseil municipal.

Ordre du jour : 1° Protestation contre les récents décrets commerciaux franco-italiens ; 2° Protestation contre le retard apporté au règlement, des indemnités aux sinistrés des gelées ; 3° Nouveaux procédés d'emballage des pêches et des raisins ; 4° Conseils aux producteurs de fruits.

Nuzéjols. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Foissac Léon retraité de la compagnie P.-O. décédé à l'âge de 60 ans. Sa mort a provoqué une bien vive émotion dans la commune de Nuzéjols où il s'était retiré depuis peu de temps.

Les obsèques purement civiles du défunt ont été célébrées le 13 juin courant, au milieu d'une nombreuse assistance.

Nous prions la famille de vouloir bien trouver ici la nouvelle expression de nos sentiments les plus attristés.

Flaujac. — C'est avec regret que nous avons appris la mort de M. Antoine Bach, cordonnier, décédé à l'âge de 62 ans.

M. Bach était très connu et très estimé dans notre région. Nous prions Mme Bach, sa fille et la famille de vouloir bien trouver ici l'expression de nos vives sympathies et de nos sincères condoléances.

Luzech. — Notre sympathique compatriote, Mme Bonnaventure, née Ida Vialatte, vient de rentrer comme employée à la Cie du Chemin de Fer Métropolitain de Paris. Sincères félicitations.

Sauzet. — Etant donné les travaux urgents de la saison cette foire n'a eu qu'une faible importance. Pas de transactions sur le foirail aux bœufs qui était très peu garni.

Brebis, 130 à 150 fr. ; porcelets, 100 à

180 fr., le tout la pièce suivant grosseur ou qualité.

Marché à la volaille. — Poules, 4 à 5 francs ; poulets 6 fr., le tout le demi-kilo ; canetons, 4 à 5 fr. ; oisons, 20 à 25 francs, le tout la paire ; œufs, 2 fr. la douzaine.

Halle aux grains. — Très peu d'apports. Avoine 30 à 32 fr., les 50 kilos.

Marché aux légumes. — Peu approvisionné. Comme à l'ordinaire, nombreux marchands étalagistes.

Montcuq

Distinction. — Nous apprenons avec plaisir que M. Lespinet Dieudonné, agent particulier de la Compagnie du Soleil vient de recevoir de cette société une médaille d'argent, comme récompense de ses bons et loyaux services durant les trente années pendant lesquelles il l'a représentée à Montcuq.

Nous félicitons M. Lespinet de cette distinction bien méritée et nous formons le souhait de le voir s'occuper de cette compagnie pendant de longues années encore.

Saux

Contre le doryphore. — Lire à la « Chronique du Lot ».

St-Géry

Compatriote. — Notre sympathique compatriote, M. Paul Serpillange, brigadier-chef à la Police Municipale de Paris, qui avait été reçu avec succès au dernier concours d'Inspecteur Principal à la Préfecture de Police de la Seine, vient d'être nommé Inspecteur Principal dans le 13^e arrondissement le plus important et le plus grand de la Capitale. Nos amicales et bien sincères félicitations à notre aimable compatriote.

QUI DIGÈRE BIEN RIT BIEN

La bonne humeur est placée sous le signe d'un bon estomac. Il est rare de voir un bon mangeur avoir ce qu'on appelle un « sale » caractère. Un bon mangeur ne sait pas ce que c'est que l'acidité stomacale. Cette acidité, ou plutôt cet excès d'acidité, est pourtant la cause principale de la plupart des maux d'estomac. Les aigreurs, la flatulence, les renvois, les mauvaises haleines, les migraines, et très souvent l'insomnie, sont dus à la fermentation des aliments dans l'estomac. Cette fermentation est presque toujours due à un excès d'acidité, qui est immédiatement enrayé et supprimé par une demi-cuillerée de café ou deux ou trois comprimés de Magnésie Bismurée pris dans un peu d'eau après les repas ou dès que le besoin s'en fait sentir. La Magnésie Bismurée se trouve dans toutes les pharmacies au prix de 10 fr. 85. ou en grand format économique 14 fr. 85.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Le Conseil municipal en deuil. — Nous apprenons avec douleur le décès de M. Ser Marius, Conseiller Municipal, après une longue et douloureuse maladie, à l'âge de 65 ans et demi.

Les obsèques ont eu lieu mercredi matin au milieu d'une affluente considérable et tous les conseillers présents à Figeac assistaient à la cérémonie.

M. Bouysson, deuxième adjoint, remplaçant M. Loubet, maire et M. Besombes, premier adjoint empêché, a retracé la carrière du défunt et salué en termes très émus la mémoire du collègue sincèrement regretté. Etabli maréchal-ferrant-forgeron à Ceint-d'Eau depuis son mariage en 1903, M. Ser avait été élu pour la première fois le 30 novembre 1919 et représentait la région au Conseil municipal où il avait remplacé M. Lacan, décédé en 1919.

Il portait un intérêt très attentif et très entendu aux questions agricoles et en particulier à tout ce qui intéressait la région rurale de Figeac-Ouest.

Excellent camarade, il sera regretté de tous ses collègues de l'Assemblée municipale ainsi que de tous ceux qui l'ont connu et qui ont pu apprécier sa bienveillance et son affabilité.

A sa femme et à ses enfants éplorés nous offrons l'expression de nos sincères et bien tristes condoléances.

Blessé au genou. — Au cours de son travail, M. Gauc, Henri, ouvrier menuisier chez M. Aufferrin, avenue du Maréchal-Joffre, a glissé sur une parcelle de « d'encasture » tombée sur le plancher de l'atelier et sa chute a déterminé une hydratose du genou gauche qui l'oblige à un repos d'une quinzaine de jours.

Etat-civil du 8 au 15 juin. — Naisances : Lacroux André-Jean-Baptiste, Neyrat Jean-Marie. — Mariage : Luciani Arthur et Crouzols Agnès-Marie. — Décès : Vidallac Hilaire, 88 ans ; Pradines Georges-Charles, 34 ans ; Navet Eugène, 67 ans ; Ser Marius-Jean, 65 ans.

Service des pharmacies. — Aujourd'hui dimanche, le service sera assuré par la pharmacie Delmas, Pont-Gambetta.

Laval-de-Cère

Plainte. — A la suite d'un différend, deux voisins, M. Lamouroux et M. Fouillaux, de Laval-de-Cère, se prirent de querelle. Mais M. Lamouroux fut d'une violence exagérée, il cracha à la figure de M. Fouillaux et démolit la clôture d'un poulailler. M. Fouillaux a porté plainte. Un enquête est ordonnée.

Cajarc

Médaille militaire. — Nous apprenons avec plaisir que M. Franciel, facteur des postes à Cajarc, vient d'être décoré de la médaille militaire. M. Franciel, pendant la guerre fut plusieurs fois cité. Nous lui adressons nos vives félicitations.

Acte de probité. — M. Biassette, chef cantonnier à Cajarc, ayant trouvé sur la voie publique un portefeuille contenant des papiers importants et une certaine somme, s'est empressé d'en rechercher le propriétaire auquel il a remis sa trouvaille.

Nos félicitations à cet honnête citoyen guidé à la fois par le devoir et le plaisir de rendre service le plus rapidement possible.

Larnagol. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Louis Lacaze, propriétaire à Larnagol, décédé à l'âge de 64 ans. Cette mort a vivement ému la po-

pulation de notre commune où M. Lacaze ne comptait que des amis. Nous adressons à sa famille nos bien sincères condoléances.

Cardaillac

Obsèques. — Jeudi ont été célébrées les obsèques de Mme veuve Cambayrac, décédée à l'âge de 76 ans. Une foule nombreuse a suivi le char funéraire de la regretée disparue dont nous prions la famille de vouloir bien agréer nos sincères condoléances.

A PARIS

Voyageurs, Touristes Compatriotes

descendez à l'hôtel MALHER

5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)

Métro : Saint-Paul

PARIS (2^e)

TOUT LE DERNIER CONFORT

SALLES DE BAINS

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES

CHAMBRES A UN LIT

de 15 à 24 francs par jour

FLOIRAC

(Originaire du Lot) Téléphone

ARCHIVES 60-92

Propriétaire

Hôtel recommandé par le

Journal du Lot

Arrondissement de Gourdon

Labastide-Murat

Compatriote. — Notre compatriote, M. Lucien Picard, capitaine en droit, vient d'être admis au grade de chef de service de la Trésorerie.

Nos félicitations à M. Picard qui est le frère et beau-frère de Mme et M. Louis Fénélon.

Caniac

Mariage. — Jeudi a été célébré le mariage de Mlle Suzanne Vanel, du village de Clarel avec M. Jean Constant de la commune de Reilhac. Nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

Naissance. — Naissance d'une fillette, leur troisième enfant chez M. Delport, de Agnafon. Nos vœux de santé à la maman et au bébé.

Carnage. — Trois chiens errants ont dévoré 5 moutons chez M. Peyrichou, du village de Poudjade et 17 chez M. Pons Gustave, du Poustel.

Malgré une indemnité qui leur a été donnée, c'est une lourde perte pour ces braves gens. Les trois chiens ont été abattus.

Martel

Obsèques. — Dimanche ont été célébrées les obsèques de Mlle Marguerite Lasfargue, décédée à l'âge de 58 ans. Elle était la fille de M. Damien Lasfargue, négociant et ancien conseiller municipal.

Une assistance nombreuse a suivi le convoi funéraire et a témoigné de vives sympathies à M. Lasfargue, à sa famille auxquelles nous adressons nos sincères condoléances.

Floirac

Deux vaches dans un précipice. — M. Labru, métayer, conduisait deux vaches de retour du pâturage. Elles s'engagèrent dans des broussailles, et tout à coup elles glissèrent et tombèrent d'une hauteur de 10 mètres environ. Quand on les releva, elles étaient dans un bien triste état. Il a fallu les abattre.

Montvalent

Compatriote. — Notre aimable compatriote M. Pierre Laboudie, cantonnier à la ville de Paris, vient d'obtenir un avancement de classe de son grade. Il est le frère de notre sympathique cantonnier, Louis Laboudie. Félicitations à notre dévoué compatriote pour son rapide avancement.

Salviac

Nos compatriotes. — Nous sommes heureux de faire connaître aux nombreux lecteurs « du Journal du Lot » et aux non moins nombreux amis du docteur Elie Malbec que les nouvelles de l'intervention chirurgicale qu'il a subie sont maintenant des plus rassurantes.

Notre estimé compatriote a traversé une dure épreuve, mais progressivement son état s'améliore et tout fait espérer que sa convalescence terminée, il pourra, dans un avenir qui n'est plus lointain retourner auprès de sa clientèle.

Dégagnac

Obsèques. — Samedi, 9 juin, des obsèques imposantes par le nombre et le recueillement ont été faites à M. Urbain Calmon, propriétaire et ancien conseiller municipal du quartier de Lamotte.

M. Calmon, qui fut l'homme de bien de son quartier sera profondément regretté de tous, et d'autant plus, que son dévouement à rendre service n'était jamais en défaut et était complètement désintéressé.

En cette douloureuse circonstance nous renouvelons à ses enfants, nos plus sincères condoléances.

P.-S. — M. Calmon qui était pensionné de guerre et avait donné son obole pour l'achat du drapeau de « l'Union Fédérale des Combattants », un certain nombre de membres de cette association ont été surpris que « l'Union Fédérale » ne fut pas officiellement représentée à ses obsèques.

St-Germain-du-Bel-Air

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Justin Boy, lionnadier décédé chez sa fille à Chevrouzet. Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Condat

Elections sans résultat. — Dimanche le Conseil municipal de Condat s'était réuni pour procéder à l'élection d'un

adjoint, en remplacement de M. Lafon, démissionnaire.

Il y avait 10 votants : M. Lafon a obtenu 2 voix ; il y a eu 8 bulletins blancs. Au deuxième tour, même résultat. Au 3^e tour, M. Lafon s'est retiré, M. Boffray était candidat. Il a obtenu 2 voix ; il y eut encore 8 abstentions.

L'élection a été renvoyée à une date ultérieure.



ECONOMISEZ aussi sur l'huile pour autos en adoptant

OLAZUR de DESMARIS FRERES

vendue le bidon de 2 litres : 16 francs. Bidon perdu.



CHEZ NOS VOISINS

EN LOT-ET-GARONNE

Une auto contre un arbre. — Les mécaniciens René Jatz, 32 ans, et Etienne Bory, 18 ans, tous deux appartenant à l'agence Renault, de Villeneuve-sur-Lot effectuèrent des essais avec l'auto qu'ils venaient de réparer.

Entre Saint-Antoine et Villeneuve, à ce tournant dangereux qui se trouve près de Doumillac, le véhicule, ayant pris de la vitesse par suite de la descente rapide, vint heurter un platane en bordure de la route.

L'auto fut complètement démolie ; le mécanicien, outre une plaie profonde qu'il porte à la cuisse droite, se plaint de douleurs internes ; il est en observation à la clinique du docteur Peribère. Le jeune Bory, plus heureux, s'en sortira avec 48 heures de repos.

RENSEIGNEMENTS

Etat des cultures

L'« Officiel » publie les résultats des enquêtes sur la situation des cultures dans le Lot, au 1^{er} juin 1934.

Mais : superficie 9.900 hectares. Etat des cultures : bon.

Pommes de terre : superficie : 11.000 hectares. Etat des cultures : bon.

Topinambours : superficie : 1.200 hectares. Etat des cultures : bon.

Betteraves fourragères : superficie : 3.600 hectares. Etat des cultures : bon.

Prairies artificielles : superficie : 20.000 hectares. Etat des cultures : bon.

Prairies temporaires : superficie : 1.500 hectares. Etat des cultures : bon.

Fourrages verts : superficie : 3.600 hectares. Etat des cultures : bon.

Prés naturels : superficie : 44.000 hectares. Etat des cultures : bon.

Vignes : superficie : 22.000 hectares. Etat des cultures : bon.

Une VOITURE d'OCCASION

s'achète à la SUCCURSALE

CITROËN

111, Boulevard Gambetta

CAHORS

Tél. N° 162 — Cahors

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 30.

Le Président de la République à Bordeaux

Le Président de la République, accompagné de MM. Lamoureux, ministre du Commerce, Marquet, ministre du Travail, ainsi que des membres de ses maisons civiles et militaires, a quitté Paris, à 10 h. 45 pour se rendre à Bordeaux où il va présider les Fêtes du Vin.

Raid d'avion

Le pilote Coupet, à bord d'un avion Farman s'est envolé de l'aérodrome de Toussus, à 9 heures, après décollage splendide pour tenter de battre le record d'altitude, détenu par Boussoutrot qui avait atteint 3.586 mètres avec une charge de 5.000 kilos. Coupet espère atteindre 8.000 mètres en 1 h. 30.

Contre les bandits américains

De Washington. — Le Sénat américain a porté à 50.000 dollars la prime de 25.000 dollars votée par la Chambre des représentants comme récompense à tout dénonciateur, à tout renseignement pouvant amener l'arrestation d'un des bandits dont les noms figurent sur la liste spéciale et considérés comme ennemis publics. En tête de la dernière liste figure le nom du bandit Dillinger.

La Boucherie Gaillard

2, Place Galdemar, CAHORS ANCIENNE MAISON NÈGRE

Met en réclame aujourd'hui samedi 16 et demain dimanche 17 : Côtes veau depuis 3,95 le 1/2 kilo ; rôti veau, 4,95 le 1/2 kilo ; escalope veau, 5,75 le 1/2 kilo ; bifteack, 3,50 le 1/2 kilo ; entrecôtes, 4,25 le 1/2 kilo ; rôti bœuf extra, 5,50 le 1/2 kilo ; pot-au-feu, 1,25 le 1/2 kilo.

Prix défiant toute concurrence

Désirez-vous un appareil photographique ? adressez-vous

Maison VIDAL

opticien

3, rue Mal-Foch — CAHORS

Voyez ses nouveaux modèles

ses nouveaux prix

BAISSE DE PRIX

sur tous pellicules et appareils

Développement et tirage sur papier

Téléphone 2.85

BRULERIE MODERNE

33, Rue Nationale CAHORS

CAFÉS ANDRÉ

Supérieurs aux meilleurs

ART FLORAL

Julien THERON

79, Boulevard Gambetta, CAHORS

Téléphone : 248

Les plus jolies fleurs

corbeilles, gerbes, plantes vertes

1 minute d'attention !

et faisons nos comptes chez SARDA.

Voici ce que nous avons pour 10 fr.

1 boîte sardines à l'huile, valeur 2 75

1 boîte Familia gros calibre, valeur 3 25

1 boîte Filet de maquereaux, valeur 2 50

1 boîte sardines aux aromates, valeur 2 75

1 boîte cassoulet, valeur 3 75

1 boîte Pâté truffé du Périgord, valeur 4 »

Soit 19 »

de marchandises pour 10 fr.

Beurre d'Isigny, 3,75 la 1/2 livre ; huile les 2 litres, 4,75 ; lait, 1 fr.

A CEDER

Entrepôt de vins

BON RAPPORT

Prendre adresse au Journal

ATELIER DE RELIURE

LUXE ET COMMERCE — CARTONNAGES

Louis CAMPISTRON

4, rue Pélégri, CAHORS

Travaux soignés — Prix modérés

Liquidation libre

d'ARTICLES DE MENAGE, ARTICLES VITICOLES, APPAREILS DE CHAUFFAGE

Chez M. MILHAS, 30, rue Nationale.

Canot à voile

Pour la pêche ou la promenade

ETAT DE NEUF ET TOUT ÉQUIPÉ

S'adresser : ARNOUIL Fernand, Cabessut-Cahors

ON DEMANDE

à acheter d'occasion

Comment se soignent nos compatriotes en Amérique

Quand on feuillette un de ces fameux journaux américains de 36 pages et plus, on reste stupéfait de la quantité de renommées de toutes sortes qui, dans les colonnes de réclame, se disputent la faveur du public en lui promettant monts et merveilles.

Une de nos compatriotes installée dans la banlieue de New-York n'a cependant trouvé la guérison que par l'emploi d'un remède Français. Voici, en effet, ce qu'elle écrit en date du 15 janvier 1933:

« J'étais atteinte de rhumatismes aigus par tout le corps depuis plusieurs années et désespérais de guérir car je souffrais parfois terriblement.

« J'essayais en vain divers médicaments puis, sur le conseil d'amies, je commençai une cure de Tisane des Chartreux de Durbon. Bien que je commençai la cure au plus mauvais de l'hiver,



je sentis une amélioration croissante dès le premier flacon terminé. Après le deuxième flacon, ne sentant plus de troubles, je décidai d'attendre.

Or, n'ayant plus ressenti de douleurs depuis plus de 6 mois, je suis fière de me dire guérie.

Madame Louise BEAUSOLEIL, 233-10, Bay Avenue Douglaston, Long Island, New-York.

Ainsi même en Amérique, pays des savants et des institutions scientifiques, des malades, des rhumatisants après avoir essayé de nombreux médicaments sans résultat, voient leurs souffrances disparaître par l'emploi de la TISANE DES CHARTREUX DE DURBON.

Ce n'est pas étonnant, car il s'agit d'un remède naturel à base de plantes montagnardes, dont la formule fut mise au point, il y a de longues années, par le Père Gérardus, de l'Abbaye de Durbon. Quel que soit le degré de civilisation que l'on atteigne, jamais on ne dépassera la nature, jamais on ne fera mieux qu'elle.

Voilà pourquoi, à votre tour, après tant d'autres, vous confiez votre guérison à la TISANE DES CHARTREUX DE DURBON.

La TISANE DES CHARTREUX DE DURBON se vend 14 fr. 80 le flacon de 35 doses dans toutes les pharmacies. Demandez aux Laboratoires J. BERTHIER, à Grenoble, la brochure sur les vertus curatives des plantes.

GRANDE MAISON DE TEINTURE NETTOYAGE
de tous vêtements, tissus, chapeaux, etc...
Nettoyage et remise à neuf des vêtements de cuir.
Teintures de fourrures, Nettoyage d'ameublements, etc...
ENVOI TOUTS LES SAMEDIS
Travail soigné
Dépôt pour Cahors :
Madame Louis BONNET
3, rue des Capucins

FOURRURES ROBES - MANTEAUX
Réparation
Transformation de Fourrures
ACHAT DE SAUVAGINE
Fouine - Putois - Renard
Mme BARDY
14, rue Maréchal Foch
CAHORS

Feuilleton du « Journal du Lot » 61

Mariage doré

PAR
MAX DU VEUZIT

XXXV

Il avait attiré sa femme contre lui, dans ses bras.

— Ma petite Gilberte, il faut me pardonner et ne pas douter. Je vous aime, et je vous ai toujours aimée.

Elle avait caché sa tête sur sa poitrine, et elle sanglotait de joie !

Depuis tant de mois qu'elle se raïssait dans sa vaillance et dans son attitude indifférente, il y avait un amoncellement de larmes entassées au fond d'elle-même, et elle ne savait pas goûter son bonheur sans pleurer.

Blottie dans les bras de son mari, elle n'était plus qu'une toute petite chose, très faible, avide de tendresse et de réconfort.

Religieusement, il avait posé ses lèvres sur les fins cheveux, et il lui murmurait des mots doux... des mots d'amour qui grésillaient, qui font oublier et qui guérissent...

— Ma Gilberte chérie, je vous aime... si exclusivement, si entièrement que j'ai connu les affres d'une atroce jalousie... ; si je pouvais vous dire

Femmes qui souffrez

de Maladies Intérieures, Métrite, Fibrome, Hémorragies, Suites de Couches, Ovarites, Tumeurs, Pertes blanches,

REPRENEZ COURAGE

car il existe un remède incomparable, qui a sauvé des milliers de malheureuses condamnées à un martyre perpétuel, un remède simple et facile, qui vous guérira sûrement, sans poisons. C'est la

JOUVENCE DE L'ABBE SOURY

FEMMES qui SOUFFREZ, auriez-vous essayé tous les traitements sans résultat, que vous n'avez pas le droit de désespérer, et vous devez, sans plus tarder, faire une cure avec la JOUVENCE DE L'ABBE SOURY.

La Jouvence de l'Abbé Soury C'EST LE SALUT DE LA FEMME

FEMMES qui SOUFFREZ de Règles irrégulières, accompagnées de douleurs dans le ventre et les reins ; de Migraines, de Maux d'estomac, de Constipation, Vertiges, Etourdissements, Varices, Hémorroïdes, etc. ;

Vous qui craignez la Congestion, les Chaleurs, Vapeurs, Etourdissements et tous les accidents du RETOUR D'AGE, faites usage de la

JOUVENCE DE L'ABBE SOURY

Elle vous guérira sûrement.

La JOUVENCE DE L'ABBE SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX : Le flacon (Liquide) 10 fr. 60 (Pilules)

Bien expliquer la véritable JOUVENCE DE L'ABBE SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature

Aucun autre produit ne peut la remplacer



je suis fort

Un nouveau produit. Etudié scientifiquement (Prix de thèse de la Faculté).

Une véritable révolution dans l'art de soigner toutes les anémies, toutes les faiblesses.

Le vin de Frileuse donne du cran, un sang riche, de l'appétit et de la santé. Et votre santé vaut un essai.

Le flacon d'extrait à verser dans un litre de vin coûte 6 francs chez votre pharmacien.

Exigez-le pour vous faire une opinion personnelle.

Préparé par le docteur Coisnard, pharmacien de 1^{re} classe au Havre.

VIN DE Frileuse
à base d'Uvaria de Madagascar
le plus fort des fortifiants

Bibliographie

Julien FERRÉ
Professeur honoraire

NOUVELLES

Sous le Ciel du Midi

La rivière en furie

(Couronnée par l'Académie de Montauban)

En vente : A CAHORS
LIBRAIRIE P. FRANCES
LIBRAIRIE GIRMA-RICARD

toutes les idées qui me venaient parfois... Figurez-vous, un jour... ce fut une de mes plus grosses bêtises, mais un amoureux ne calcule pas, ne réfléchit pas. Verlaines était venu me voir à la fin d'un après-midi. Il était pomponné, soigné : il me parut magnifique ! Tout en lui criait l'homme qui va voir une femme, l'êlu qui se sait attendu !

« Et une pensée s'est éveillée en moi... une supposition vilaine, irrespectueuse pour vous... une jalousie, enfin, dont je ne fus pas maître, et qui avait besoin de s'alimenter. Alors, comme un fou, j'ai sauté dans un taxi, et, à toute vitesse, pour arriver avant lui, s'il venait chez vous, je suis allé le guetter devant votre porte. Pendant des heures, je suis demeuré blotti au fond d'une voiture, avec la hantise des gestes que j'étais capable de faire si je l'avais vu apparaître. Verlaines n'est pas venu, naturellement ! mais je l'ai attendu toute la soirée, et ne suis parti que quand j'ai vu s'éteindre la lumière de votre chambre... »

Elle avait relevé la tête et écoutait en souriant son récit.

— Est-il possible ? observa-t-elle avec une moue mutine. Votre meilleur ami ! Lui, justement !

Mon camarade : un bon chien fidèle et dévoué ! Est-ce qu'on raisonne ? Ainsi, j'avais besoin d'entendre parler de vous et je l'interrogeais quelquefois ; mais dès qu'il prononçait votre nom je le rabrouais de tel-

le façon qu'il n'osait plus aller vous voir. Je me rends compte que j'étais très désagréable ! C'est moi qui vous avais dit de refaire votre vie, et la seule supposition que vous pouviez m'obéir me rendait féroce. J'ai été très bête, vous voyez, ma Gilberte.

Mais elle devait trouver que tout ça, maintenant, était délicieux à entendre, car, pour tout reproche, elle se serra plus fort contre son mari, et son bras vint lui enserrer le cou.

Alors, tout bas, à l'oreille, elle osa lui demander :

— Et vous croyez que vous pourriez oublier, Rodolphe ?... Vous ne me reprochez jamais rien ? Sa petite voix était toute tremblante. De Fragon étreignit sa femme avec plus de force.

— C'est moi, ma chérie, qui te ferai oublier ces mauvais cauchemars, c'est moi qui ne veux pas que tu y penses jamais...
— Je crois, fit-elle gravement, que lorsqu'on est heureux, on ne se souvient plus facilement des mauvaises heures.
— Alors, je me consacrerai à ton bonheur... Mais, continua-t-il, une prière dans la voix : moi, je t'ai crié mon amour, tandis que toi... toi, tu ne m'as rien dit encore ?
— Est-ce que je serais ici, si je ne vous aimais pas ? fit-elle, rougissante et toute confuse.
Ce fut seulement à ce moment-là qu'ils échangèrent leur premier baiser d'amour.

VOYAGEURS DE PASSAGE A PARIS

Demandez aux Grands Magasins de livrer vos achats à la CONSIGNE des gares

QUAI-D'ORSAY

AUSTERLITZ

PARIS-DENFERT

Ainsi vous ne serez pas encombrés de paquets pendant votre journée parisienne

Chemins de fer du P.-O.-Midi
Transport des animaux vivants

Dans toutes les gares des Chemins de fer P.-O.-Midi, ouvertes au trafic des animaux vivants en grande ou en petite vitesse :

Vous pouvez, toute l'année, expédier et charger, prendre livraison et décharger les animaux, les dimanches et jours fériés, comme les autres jours.

Pour visiter les Gorges du Tarn en autocar

Vous pouvez partir : 1° de Rocamadour (Lot), du 3 juin au 18 septembre 1934. — Circuit de 6 jours par Aurillac, le barrage de la Cadène, Espalion, Ste-Enimie, l'Aven-Armand, Millau, Albi, Cahors. — Prix du parcours complet en autocar, 445 francs.

2° de Saint-Flour ou de Carcassonne, du 2 juillet au 17 septembre 1934. — Circuit comprenant les étapes St-Flour-Mende, Mende-Millau, Millau-Mont-Aigoual-Millau, Millau-Carcassonne, Carcassonne-Albi, Albi-Entraygues, Entraygues-St-Flour. — Prix du parcours complet, quel que soit le point de départ, 500 francs.

Pour les jours de mise en marche, tous renseignements et billets, s'adresser aux gares intéressées ; aux Agences P.-O.-Midi, 16, boulevard des Capucines et 126, boulevard Raspail ou à la Maison de France, 101, avenue des Champs-Élysées, à Paris.

5° Par Bordeaux et Casablanca. — Service maritime hebdomadaire. Traversée en trois jours par les rapides et confortables paquebots « Meknès » et « Marrakech ».

Pour tous renseignements s'adresser aux Agences des Réseaux de Paris à Orléans, et du Midi, 16, Boulevard des Capucines et 126, Boulevard Raspail ; à la Maison de France, 101, avenue des Champs-Élysées, à Paris ; à la Gare de Paris-Quai d'Orsay ; aux principales Agences de Voyages.

Les bonnes relations entre la France et le Maroc

au départ de Paris-Quai d'Orsay

1° Par Hendaye, Madrid, Algésiras et Tanger (service quotidien).

Trains rapides (1^{re}-2^e classes et toutes classes) et services de luxe quotidiens (wagons-lits, la nuit ; wagons-salons, le jour) en France et en Espagne ; service de correspondance automobile pour la traversée de Madrid ; moins de 3 heures de mer. Correspondance immédiate à Tanger par train rapide pour Fez, Rabat et Casablanca (wagons-lits 1^{re} et 2^e classes) avec continuation sur Marrakech.

2° Par chemin de fer Paris-Toulouse et par avion au départ de Toulouse.

Service aérien quotidien de Toulouse pour Tanger, Rabat et Casablanca. Une nuit en chemin de fer et une journée d'avion.

3° Par Toulouse, Port-Vendres, Oron et Taza.

Trains rapides toutes classes : couchettes Paris-Port-Vendres-Quai avec transbordement direct du train au paquebot au wagon-lits Paris-Port-Vendres (ville). Service maritime hebdomadaire — 26 heures de mer. — Au départ d'Oran trains et service automobile directs.

4° Par Bordeaux et Casablanca. — Service maritime hebdomadaire. Traversée en trois jours par les rapides et confortables paquebots « Meknès » et « Marrakech ».

Pour tous renseignements s'adresser aux Agences des Réseaux de Paris à Orléans, et du Midi, 16, Boulevard des Capucines et 126, Boulevard Raspail ; à la Maison de France, 101, avenue des Champs-Élysées, à Paris ; à la Gare de Paris-Quai d'Orsay ; aux principales Agences de Voyages.

Relations rapides par voitures directes de Paris-Quai-d'Orsay à Lamalou-les-Bains à partir du 16 juin 1934.

Des relations rapides entre Paris-Quai-d'Orsay et la station thermique de Lamalou-les-Bains, via Montauban, Carcassonne, Carcassonne-Albi, Albi-Entraygues, Entraygues-St-Flour. — Prix du parcours complet, quel que soit le point de départ, 500 francs.

Pour les jours de mise en marche, tous renseignements et billets, s'adresser aux gares intéressées ; aux Agences P.-O.-Midi, 16, boulevard des Capucines et 126, boulevard Raspail ou à la Maison de France, 101, avenue des Champs-Élysées, à Paris.

Aller (du 16 juin au 29 septembre inclus) : départ de Paris-Quai d'Orsay à 19 h. 20 ; arrivée à Lamalou à 8 h. 02.

Retour (du 17 juin au 30 septembre inclus) : départ de Lamalou à

19 h. 07 ; arrivée à Paris-Quai d'Orsay, à 8 h. 50 (au lieu de 9 h. 15). Wagon-restaurant de Paris à Vierzion et vice-versa.

ÉTÉ 1934

De Paris aux

Stations Thermales d'Auvergne

Depuis le 14 mai fonctionne un service de voitures directes toutes classes et couchettes 1^{re} classe pour La Bourboule et Le Mont-Dore dans le train express de nuit partant de Paris-Austerlitz, à 20 h. 07.

Depuis le 26 mai, un train rapide de nuit toutes classes, couchettes 1^{re} classe (remplacées par un wagon-lits mixte 1^{re} et 2^e classes du 16 juin au 1^{er} septembre :

Paris-Quai-d'Orsay dép. 21 h. 22. La Bourboule arr. 7 h. 12. Le Mont-Dore arr. 7 h. 33 (St-Nectaire arr. 9 h. 20 à partir du 1^{er} juin et jusqu'au 25 septembre, par correspondance automobile).

A partir du 23 juin, train rapide de jour toutes classes et wagon-restaurant :

Paris-Quai d'Orsay, départ 10 h. 35. La Bourboule, arrivée, 18 h. 27.

Le Mont-Dore, arrivée, 18 h. 44. St-Nectaire, arrivée, 20 h. 20. (par correspondance automobile).

ÉTÉ 1934

Service depuis le 15 mai 1934
Relations rapides et directes de PARIS (Quai d'Orsay) à BARCELONE par Limoges-Toulouse-Narbonne

Billets directs simples et d'aller et retour

Enregistrement direct des Bagages

Deux services journaliers par trains rapides avec le seul changement de train à la frontière. — 1^{er} Service « Barcelone-Express ». — En France, 1^{re} et 2^e cl. (Wagon-Lits de 1^{re} et 2^e classes de Paris à Port-Bou, wagon-restaurant de Paris à Vierzion et de Port-Bou à Barcelone).

Départ de Paris-Quai d'Orsay : 19 h. 20.

En Espagne, train de 1^{re} et 3^e cl. et voiture Salon Pullman. Arrivée à Barcelone : 12 h. 13. — 2^e Service. — Toutes classes en France, 1^{re} et 3^e classes en Espagne (wagons-lits de 1^{re} et 2^e cl. de Paris à Toulouse, Wa-

gon-Restaurant de Toulouse à Cerbère et de Port-Bou à Barcelone).

Départ de Paris-Quai d'Orsay : 21 h. 10.

Arrivée à Barcelone : 19 h. 16.

Autre service journalier par trains rapides toutes classes (1^{re} et 3^e classes en Espagne. — Changement de train à Toulouse, Narbonne et Port-Bou. — Départ de Paris-Quai d'Orsay : 10 h. 15. — Arrivée à Barcelone : 7 h. 53. (Wagon-Restaurant Paris-Toulouse).

Nota. — Un service de bateaux a lieu tous les jours sauf le dimanche entre Barcelone et Palma (Iles Baléares). Départ de Barcelone à 21 h., arrivée à Palma à 7 h. le lendemain matin.

La Route des Monts d'Auvergne au départ de Rocamadour (Lot)

Excursion de trois jours en autocar par Vic-sur-Cère, le Mont-Dore, La Bourboule, Saint-Flour, Aurillac, du 2 juillet au 10 septembre 1934.

— Prix du transport pour les trois journées, 350 francs.

Pour les jours de mise en marche et tous autres renseignements, s'adresser aux gares intéressées ; aux Agences P.-O.-Midi, 16, boulevard des Capucines et 126, boulevard Raspail ou à la Maison de France, 101, avenue des Champs-Élysées, à Paris ; aux principales agences de voyages.

ÉTÉ 1934

Excursion en autocar dans le Bas-Limousin, le Quercy et le Périgord.

Cinq circuits automobiles au départ de Brive, du 8 juillet au 23 septembre ; deux circuits au départ de Rocamadour, du 1^{er} juillet au 25 septembre ; quatre circuits au départ de Périgueux et des Eyzies, du 14 juillet au 23 septembre.

Pour les jours de mise en marche, tous renseignements et billets, s'adresser aux gares intéressées ; aux Agences P.-O.-Midi, 16, boulevard des Capucines et 126, boulevard Raspail ou à la Maison de France, 101, avenue des Champs-Élysées, à Paris.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

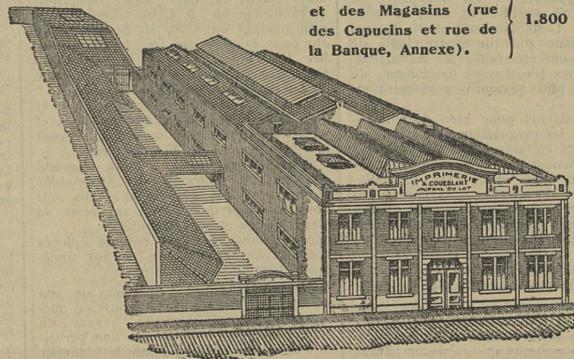
INSTALLATION MODERNE

NEUF LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

— PRIX MODÉRÉS —



Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). 1.800 m²

XXXVI

Ils commencèrent à New-York d'abord, puis, dans les grandes villes américaines, une tournée triomphale qui ne leur laissa guère le temps de causer intimement avec Verlaines, qui rayonnait de bonheur devant les manifestations de tendresse que se donnaient les deux époux.

Un jour, pourtant, qu'ils déjeunaient tous les trois, sans témoin, l'officier s'informa de Bigarre auprès de la jeune femme :

— Qu'est-ce que c'était, au fond, que ce garçon qui nous a si magistralement bernés ?

— Un fils de famille sans fortune... un brave garçon que M^r Dorson, mon notaire, connaissait.

— S'appela-t-il vraiment Gaëtan de Bigarre ?

— Oui : le malheureux était affligé d'un tel nom, sans avoir les moyens de le faire reluire.

— Et cette poltronnerie ridicule qu'il affectait était vraiment dans son caractère ?

— Oh ! non. C'était M^r Dorson qui lui avait recommandé de jouer cette comédie, pour pouvoir vous réclamer beaucoup de confort... c'est que mon notaire n'avait pas facilement accepté mes projets, ajouta en riant la jeune femme.

— Je comprends ça ! approuva de Fragon.

— Si l'avait pu me rendre invulnérable aux dangers, il l'aurait fait ; mais de cela je me souciais superlativement. Où mon mari était, je pouvais être !

— Si de Bigarre est dépourvu de fortune, il faudra que nous l'aïdions à se créer une situation, pensa tout haut de Fragon, qui se souvenait des difficultés jadis rencontrées.

La main de Gilberte vint se poser affectueusement sur celle de son mari.

— J'ai déjà commencé à aider ce brave garçon, mais vous achèverez ma tâche, vous, Rodolphe : un homme sait mieux faire accepter ces choses-là.

— De Bigarre était-il aussi ignorant qu'il le disait ? questionna alors Verlaines.

Gilberte se mit à rire.

— Mais, pas du tout. Il avait au contraire une assez belle instruction. Seulement, comme ça, vous ne vous méfiez pas de lui et il pouvait ensuite me raconter tout ce que vous projetiez, et me tenir au courant des moindres détails concernant le Point-de-Suspension.

Elle sourit à son mari et doucement expliqua :

— Je crois, Rodolphe, que je connais votre avion aussi bien que vous-même. Si jamais vous avez besoin d'un bon mécanicien, vous pouvez m'embaucher, vous savez.

— Non, fit-il, en regardant sa femme avec tendresse ; malgré vos sérieuses qualités d'aviatrice, je préfère vous savoir à terre. J'ai d'ailleurs un emploi de pilotage très important

à vous donner.

— Ah ! vraiment ?

— Oui, je vous confierai nos enfants à guider dans la vie et, pour peu que les garçons soient solides comme leur père, ce ne sera pas pour vous une sinécure.

— Alors, fit-elle gaiment en levant son verre, buvons à la santé de nos descendants. Vous serez le parrain du premier garçon, Verlaines, et vous lui apprendrez de bonne heure à diriger le Point-de-Suspension.

— C'est entendu ! approuva-t-il, rayonnant. Mais un point de suspension s'écrit avec trois points, je réclame donc trois garçons, un par point, nous en ferons des hommes utiles comme leur père et, pour peu que chacun d'eux invente une chose aussi précieuse, cela promet encore à la France quelques beaux succès mondiaux.

— Bravo !

— Hurrah ! aux trois points de suspension !

Ils choquèrent leurs verres, à l'ancienne coutume de nos provinces françaises.

Puis la jeune femme, avant de vider sa coupe, se tourna vers son mari :

— Encore une fois, à vos succès, Rodolphe : je ne me lasse pas d'en être ravie.

Il leva vers elle son regard ému.

— A notre bonheur, ma chérie... toujours ensemble, le plus longtemps possible !

FIN